

Noël 86: les commerçants sont partis pour faire des affaires d'or



RAYMOND CERVAIX

Les propriétaires de grands magasins souhaitent une tempête de neige... afin de créer une ambiance du temps des fêtes. Mais déjà, les ventes dépassent celles de l'année dernière à pareille date et les clients se bousculent dans les magasins du centre-ville et dans les centres commerciaux.

Les personnes qui se sont rendues dans les magasins hier, ont pu le constater. Dans les immenses stationnements des Galeries d'Anjou et des Promenades Saint-Bruno, il fallait parcourir plusieurs rangées avant de pouvoir garer sa voiture.

Au centre-ville, même refrain : dès onze heures, la rue Sainte-Catherine était congestionnée. Les places de stationnement, il ne fal-

lait pas en chercher sur la rue, il n'y en avait tout simplement pas. La solution : les stationnements payants à \$5,50 pour une demi-heure... ou pour la journée. Il paraît que les taux de base sont plus économiques que les taux horaires (sic).

Des milliers et des milliers de personnes se pressaient sur les trottoirs d'un pas alerte, afin de visiter le plus grand nombre de magasins possible et de dénicher le cadeau qu'on a cherché en vain la semaine précédente.

Comme à l'habitude, c'est le rayon des jouets qui retient particulièrement l'attention des acheteurs. Les jouets qui parlent, tels les robots, les poupées ou les ours qui répondent par un oui ou par un non à une question qu'on leur pose et qui racontent même de vraies histoires, sont parmi les plus recherchés. La demande pour les nouveaux jeux électroniques est également très forte. Les jeux de sociétés, les jeux éducatifs, dont un nouveau qui s'intitule *Sain et sauf* et qui donne des conseils sur la sécurité des enfants, sont en grande demande. Ce jeu s'adresse aux enfants âgés de 4 à 10 ans. Tout en jouant, les petits apprennent différentes règles de sécurité comme de ne pas parler aux étrangers, ne pas s'approcher des voitures, etc.

Les appareils électroniques, téléviseurs, stéréos portatifs, lecteurs de disques au laser et ordinateurs — pour ceux qui peuvent se permettre une telle dépense — semblent les plus recherchés.

Sur le plan des appareils ménagers, les fours à micro-ondes, dont plusieurs nouveaux modèles, tous plus sophistiqués les uns que les autres, inondent présentement le marché, et s'élèvent comme des petits pains chauds.

Les accessoires de mode, chandails, écharpes, gants, bijoux et lingerie fine, retiennent comme à chaque année l'attention des acheteurs.

D'après Mme Georgine Coutu, de la maison Eaton, la confiance des gens dans l'économie canadienne favorise présentement le commerce. « Il y a plus d'argent en circulation que par les années passées et les gens ne se contentent pas de regarder, ils achètent », déclare la responsable des relations publiques du grand magasin.

À compter de mercredi prochain et jusqu'à Noël, les grands magasins ouvriront leurs portes de 9 h à 21 h tous les soirs. Toujours d'après Mme Coutu, l'ouverture prolongée des magasins ne diminue pas vraiment le shopping du week-end, mais permet aux personnes qui travaillent jusqu'à six heures durant la semaine de pouvoir magasiner.

On s'attend cette année à ce que les ventes atteignent un volume inégalé depuis de nombreuses années.



De nombreux parents, accompagnés de leurs enfants, faisaient hier leur magasinage des fêtes dans la cohue des grands magasins. Mais il y avait quand même des petits groupes devant les vitrines brillantes. Les jeunes Patrick, 2 ans, et Sophie, 4 ans, salivaient d'envie devant la vitrine, remplie de jolies poupées. Mais attendez : en se retournant vivement, Patrick s'est rendu compte qu'il se passait aussi des choses intéressantes derrière lui...

PHOTOS ARMAND TROTTIER, LA PRESSE

La Garde côtière reçoit 1 000 appels téléphoniques par jour

PIERRE GINGRAS

La Garde côtière canadienne aura 20 ans bientôt. Ce service du ministère fédéral des Transports est plutôt connu du public par ses bateaux ou ses hélicoptères de couleur rouge qui sillonnent le Saint-Laurent ou qui interviennent lors de désastres maritimes.

Pourtant, un des principaux rôles de la Garde côtière est beaucoup moins visible : recueillir et distribuer des informations sur le tout trafic maritime, de Sept-Îles jusqu'à Thunder Bay, à la tête du lac Supérieur.

À Montréal, par exemple, dans les bureaux situés à la Cité du Havre, à deux pas de l'autoroute Bonaventure, les employés de la Garde côtière répondent à une moyenne de 1 000 appels téléphoniques par jour, des coups de fils qui viennent souvent des quatre coins du globe. Le service est public, gratuit, et fonctionne 24 heures sur 24.

Dans une grande salle, les noms de tous les navires naviguant sur le Saint-Laurent, la Voie maritime et le lac Ontario sont inscrits sur de grand tableau. D'un seul coup d'oeil, on peut y lire le nom du bateau, son pays d'origine, l'heure d'arrivée probable à sa destina-

Bien plus que son travail lors des désastres maritimes, ce sont ses tâches de collecte et de distribution de l'information sur le trafic des bateaux sur le Saint-Laurent qui la caractérisent le mieux

tion finale ainsi que sa position exacte lors du dernier relevé. Le navire doit se rapporter à tous les quatre heures. Dans les ports de Québec et de Montréal, leurs déplacements sont suivis sur un écran radar. Ce centre d'information est le seul du genre au pays et même au monde. Même les autorités portuaires de certaines villes japonaises ou encore de Hong Kong sont venues sur place pour l'étudier.

Règle générale, les préposés à la circulation suivent l'évolution de 400 navires à la fois. En période d'achalandage, ce nombre peut dépasser les 500. Durant l'hiver, la Voie maritime est fermée et le trafic entre la mer et Montréal est limité à une centaine de navires.

Si ce service à la navigation existe en réalité depuis la fin du siècle dernier, du moins à Montréal, c'est au cours des deux dernières décennies qu'il a pris une ampleur considérable. C'est à la

suite d'une hausse importante des accidents maritimes (65 accidents de 1959 à 1965) que le gouvernement fédéral décida en 1967 de mettre sur pied la Garde côtière. On y intégra les centres de contrôle qui existaient déjà à Québec et Montréal. Quelques années plus tard on y ajouta le centre de Les Escoumins récemment construit.

« Notre service d'information est surtout utilisé par les armateurs et par tous ceux qui ont intérêt à suivre le déplacement des navires, explique Réal Savard, surveillant d'équipe au centre de Montréal. Par exemple, tous les préposés à l'entretien ou au service des navires dans les ports doivent se renseigner de l'heure exacte à laquelle leur client se présentera. Les informations sont aussi refilées aux navires de la Garde côtière et aux autorités d'Immigration Canada et d'Agriculture Canada. »

En temps normal, un bateau prend 36 heures pour parcourir la distance entre Sept-Îles et Montréal et une trentaine d'heures additionnelles s'il compte traverser les six écluses et une partie du lac Ontario pour se rendre à Toronto. Le bateau d'origine étrangère signale sa présence dès son entrée dans les eaux territoriales canadiennes, une règle qui s'applique aussi aux bateaux de pêche étranger sillonnant le Golfe. Cette information est aussi traitée à Montréal.

Chemin faisant, c'est un pilote canadien qui prendra la barre de l'océanique à Les Escoumins. D'autres changements de pilote auront lieu à Québec, Trois-Rivières et à Montréal. À Pointe-aux-Trembles tous les bateaux battant pavillon étranger doivent faire un arrêt obligatoire. C'est l'inspection des douaniers et des agents d'Agriculture Canada. C'est à cette occasion que les fonctionnaires du ministère fédéral de l'Agriculture apposeront des scellés sur

le réfrigérateur et la soute aux ordures du navire, histoire d'éviter que les aliments ou déchets transportés ne contaminent d'une façon ou de l'autre le pays. Les aliments frais et la viande servis dorénavant à bord devront être achetés ici.

Si le centre d'information maritime de la Garde côtière à Montréal est un service public, les pilotes des navires sont encore les premiers à profiter de son existence. Dès qu'un bateau donne sa position, on l'avise immédiatement de l'emplacement des autres navires qui sont dans ses parages.

Les préposés signaleront également au capitaine les obstacles qui se peuvent se trouver sur son passage, comme un gros tronç d'arbre à la dérive, des hauts-fonds, une équipe de plongeurs effectuant des travaux, une bouée qui n'est pas à sa place habituelle ou qui ne fonctionne pas. Mais comment expliquer qu'il se produit encore des accidents maritimes dans le Saint-Laurent ou dans la Voie maritime ? « Les navires ne sont pas à l'abri des ennuis mécaniques, répond Réal Savard. Et si le centre d'information de la Garde côtière suit tous les déplacements, nous n'avons aucun contrôle sur leurs allées et venues ».

Paul Desmarais
président du conseil
d'administration

Roger D. Landry
président éditeur

Michel Roy
éditeur adjoint

Claude Gravel
directeur de l'information

Jean-Guy Dubuc
éditorialiste en chef

Éditorial

Semaine du prisonnier

Le Canada est un pays libre. Il n'y existe rien qui ressemble au «Goulag». Pourtant, chaque année, près de 200 000 personnes sont emprisonnées, pour une raison ou pour une autre. Il y a lieu qu'on y réfléchisse.

Personne, de nos jours, ne peut jurer de ne jamais se retrouver, un jour, en cellule. Ne serait-ce que par hasard. Les médias ont largement traité, ces jours derniers, du cas d'une avocate traumatisée par les quelques heures qu'elle a passées emprisonnée, à la suite d'un différend avec un juge. Il y a quelques semaines, la télévision remettait à l'affiche le film *Les ordres*, consacré aux centaines de victimes de la Crise d'octobre 1970.

Bien sûr, il n'y a pas que des personnes innocentes en prison. Bon nombre des personnes qui s'y trouvent ne pourraient, sans danger pour la société, être remises en liberté demain.

Il n'en demeure pas moins que tous les détenus et détenues des institutions pénales canadiennes sont des êtres humains; ils ont droit d'être traités comme tels. Que plusieurs sont réhabilitables si on leur en donne la chance. Que tous ou à peu près ont besoin d'amour et de dignité. Et qu'enfin, ce qui est pire, un grand nombre de prisonniers risquent de sortir de prison dans de pires dispositions qu'à leur entrée.

Car la prison, telle qu'elle est conçue actuellement, est un lieu de punition, de retrait de la société pendant un certain temps. Elle n'est pas un lieu de réhabilitation. Pis, à cause de la promiscuité, elle est pour plusieurs un lieu de perdition.

C'est pour toutes ces raisons que plusieurs organismes, regroupés dans la Fédération québécoise pour la justice, organisent la Semaine du prisonnier. Et qu'une forteresse comme la prison de Bordeaux ouvre, cette semaine, ses portes et une partie de ses sinistres locaux à la population.

La Fédération québécoise pour la justice, fondée en 1982, est un regroupement d'organismes sans but lucratif qui oeuvrent auprès des détenus et de leurs proches. Son engagement l'amène à se prononcer sur des sujets controversés comme les conditions de vie en prison, les alternatives à l'emprisonnement, la réhabilitation, les libérations conditionnelles, la peine de mort.

La construction d'un pénitencier à Port-Cartier, comté représenté aux Communes par le premier ministre Brian Mulroney, a soulevé un tollé. A-t-on songé qu'on empêchera ainsi des détenus, dont on n'a pas le droit de supposer qu'ils ne sont pas réhabilitables, de recevoir, en pratique, le reconfort de la visite de leurs proches?

Ces sujets suscitent la passion. La population a souvent l'impression, quelquefois avec raison, qu'il existe davantage d'organismes voués à la défense des droits des détenus qu'à ceux des victimes d'actes criminels.

Il n'en demeure pas moins que c'est le Christ lui-même qui s'était porté à la défense de Marie-Madeleine, prise en flagrant délit, disant à ceux qui voulaient la lapider: «Que celui qui est sans péché, lui lance la première pierre...» La leçon devrait porter.

Pierre VENNAT

Les gens d'hier

La magie du parc Sohmer



CYRILLE FELTEAU

collaboration spéciale

«Si Versailles m'était conté... j'y trouverais un plaisir extrême.» Ce bout de phrase, emprunté à un film de Sacha

Guity, m'est revenu tout à coup en mémoire au dernier Salon du Livre, pendant que je feuilletais avec un vif intérêt l'ouvrage tout récent des professeurs Lamonde et Montpetit sur «le parc Sohmer de Montréal - 1889-1919».

Étrange association d'idées — ou d'images — car, on le devine, il y a loin de la fastueuse résidence du Roi-Soleil à ce petit parc où la masse populaire de l'est de Montréal se donnait rendez-vous au tournant du siècle pour applaudir les spectacles les plus variés, du music-hall au cirque en passant par le concert.

Je tiens à préciser tout de suite que je ne feuilletai pas très longtemps ledit volume; sûr de la qualité de son contenu, je l'achetai sans hésiter et m'empressai de revenir chez moi pour le lire à loisir. Malgré son prix plutôt élevé (à peu près tous les livres sont chers, maintenant), je ne regrettais nullement mon geste spontané.

Fruit des recherches patientes de deux universitaires rompus à la discipline historique, ce petit ouvrage contient sous une forme agréable à peu près toutes les questions que l'on peut se poser sur cet endroit magique qui a enchanté les loisirs de nos grands-parents et arrière-grands-parents.

J'avoue que c'est le sévère Victor Barbeau qui me l'a fait connaître. Enfant, l'auteur de *Mesure de notre taille* l'a fréquenté et il en a gardé un souvenir inoubliable.

Dans un numéro des Cahiers

de l'Académie canadienne-française, le président-fondateur de cette société laisse son esprit critique en veillesse pour louer sans réserve la qualité des musiciens, artistes et concerts que l'on présentait au parc Sohmer. «L'extraordinaire, ajoute-t-il, est qu'un pareil souci de qualité s'étendait également au programme de variétés. La médiocrité, le vulgaire en étaient exclus. Le spectacle participait à la fois du music-hall et du cirque. Aux contorsionnistes, aux prestidigitateurs succédaient des équilibristes, des acrobates, des funambules.

«Puis venaient des dompteurs de fauves, des dresseurs de chiens, des musiciens jouant des instruments les plus baroques, des chanteurs en costume et, parfois, quelque diva d'opéra. Des trapézistes qui faisaient le double ou le triple saut périlleux presque au-dessus du public. Des magiciens dont les tours nous paraissaient être de la sorcellerie comme, par exemple, scier une femme en deux ou faire sortir une adorable jeune fille d'un pot de fleurs. On y vit même, une fois, des sirènes nageant dans un aquarium qui remplissait toute la scène et que fouillaient, dans tous les coins, les feux multicolores des projecteurs. De près, c'était un enchantement; de loin, de très loin, ce m'est un souvenir inoubliable.»

Yvan Lamonde et Raymond Montpetit ont puisé à toutes les sources pour reconstituer devant nos yeux, par l'image et le mot, ce «lieu populaire de culture urbaine» que fut le parc Sohmer. Parmi elles, les pages de LA PRESSE leur ont été d'un grand secours, apparemment, si l'on en juge par le grand nombre de références citées après chaque chapitre. Car, on le devine, au tournant du siècle, LA PRESSE a abondamment parlé du parc Sohmer; elle l'a même utilisé pour faire mousser sa propre popularité naissante.

Le parc Sohmer de Montréal - 1889-1919 - Par Yvan Lamonde et Raymond Montpetit. Edit. Institut québécois de recherche sur la culture. 1986. 231 pages.

La semaine...

Montréal aura enfin un aéroport international!



PIERRE GRAVEL

Il suffisait d'y penser! Le problème apparaissait pourtant fort complexe et, tout naturellement, on a consacré des millions de dollars à la recherche d'une solution compliquée. Les avions passent tout droit au-dessus de Montréal pour aller se poser à Toronto et les voyageurs évitent autant que possible de faire escale ici à cause de la trop grande distance entre les aéroports de Dorval et de Mirabel.

Après des mois d'études, des centaines



d'heures de consultations et la publication du rapport des commissions Sauriol et Picard, les autorités fédérales ont fini par trouver au ras du sol la clé de l'épineuse question du transport aérien.

Il y a un aéroport de trop à Montréal? Qu'à cela ne tienne, il n'y en aura plus qu'un seul. Un changement de nom, une administration unifiée, quelques autobus, un bout d'autoroute et le tour est joué. Plus de problème!

Avec tout ce train de mesures énergiques et courageuses, les grands transporteurs étrangers et le public voyageur n'auront plus raison de bouder nos installations locales. Et que Toronto se le tienne pour dit! Fini le temps où on pouvait se gausser de Mirabel comme d'un éléphant blanc et de Dorval comme d'un petit centre régional. Il faudra dorénavant compter avec le tout nouvel Aéroport international de Montréal et ses aéroports Ouest et Nord. Heureusement que l'équipe de M. Mulroney est là pour corriger les erreurs du gouvernement Trudeau!

Juré, à ses risques et périls

■ Tout le monde sait maintenant que les Hell's Angels ne sont pas tous des anges. Les badauds ont suivi avec intérêt le déroulement du procès qui vient de se terminer et les bonnes gens ont poussé un soupir de soulagement en entendant le verdict du jury. Tout est donc bien qui finit bien.

Mais les incidents qui ont entraîné la corruption d'un juré risquent d'avoir, à moyen terme, des conséquences plus importantes que la mise à l'ombre de trois individus. Du moins si on en juge par les interventions inquiètes de nombreux citoyens, enten-

dues depuis mardi, dans des émissions radiophoniques de lignes ouvertes.

S'il a été si facile d'identifier et de localiser les membres du jury afin d'en soudoyer un AVANT le début des délibérations, il doit également être possible d'user de représailles à leur endroit APRES le verdict.

De quoi laisser songeurs les éventuels jurés que nous sommes tous et donner des sueurs froides aux malheureux que le mauvais sort désignera pour juger de l'innocence ou de la culpabilité de leurs concitoyens.



Les chômeurs peuvent dormir tranquilles!

■ Le principal avantage des commissions d'études pour les gouvernements, c'est de repousser à plus tard, la prise d'une décision embêtante. L'inconvénient, par contre, c'est qu'un jour ou l'autre, elles terminent leur travail et, dans certains cas, finissent par faire des suggestions claires et fermes la porte à plusieurs échappatoires.

Heureusement pour nos dirigeants, il arrive que les membres de ces comités d'experts divergent d'opinion et remettent des rapports minoritaires. C'est ce qui vient d'arriver avec la Commission Forget, chargée de proposer une réforme du régime de l'assurance-chômage au Canada.

Ce n'est pas demain que le gouvernement fédéral appliquera l'ensemble des conseils



qu'il a sollicités dans ce dossier. En déposant ce rapport à la Chambre des Communes, mercredi, le ministre responsable, Benoît Bouchard, s'est fait rassurant pour les bénéficiaires du système actuel: «Le gouvernement n'endosse ni ce rapport ni aucun autre et ne répondra pas de façon directe et spécifique aux recommandations qu'ils proposent...» Maintenant, on a affaire à deux rapports et il est plus important de prendre une attitude de réserve.

Les chômeurs peuvent donc continuer à chômer tranquilles. En espérant que d'ici à ce que le gouvernement fasse son lit en matière d'assurance-chômage, d'autres experts remettront d'autres rapports sur les meilleurs moyens à prendre pour créer des emplois.

Enfin un journal rose...

■ Grande nouvelle pour les usagers du transport en commun à Montréal: pas de hausse du prix des billets d'autobus et de métro en 1987.

Les Montréalais étaient tellement habitués à une augmentation annuelle des tarifs que l'absence de hausse devient une grande nouvelle. La non-nouvelle qui fait les manchettes!

C'est peut-être là une formule d'avenir pour la pratique d'un journalisme positif. Et on peut rêver des titres merveilleux qu'on lirait quotidiennement: 5 347 dépanneurs n'ont pas été la cible de voleurs hier; l'ex-ministre fédéral

Sinclair Stevens et sa femme se sont parlé; 138 commerçants anglophones de Montréal sur 8 604 respectent la loi 101 en matière d'affichage; Marc Lalonde a renouvelé sa carte de membre du Parti libéral; le président Reagan a entrepris une visite complète de la Maison-Blanche pour savoir ce qui s'y trame; les travailleurs de la construction ont décidé de construire et les étudiants d'étudier, etc., etc., etc.

Et tant pis pour les esprits chagrins qui tiennent à savoir, par exemple, que les Autobus Voyageur cesseront peut-être de rouler, que les cols bleus de Laval attendent avec un sourire en coin une prochaine tempête de neige et que les fonctionnaires québécois tentent toujours de signer une convention collective.

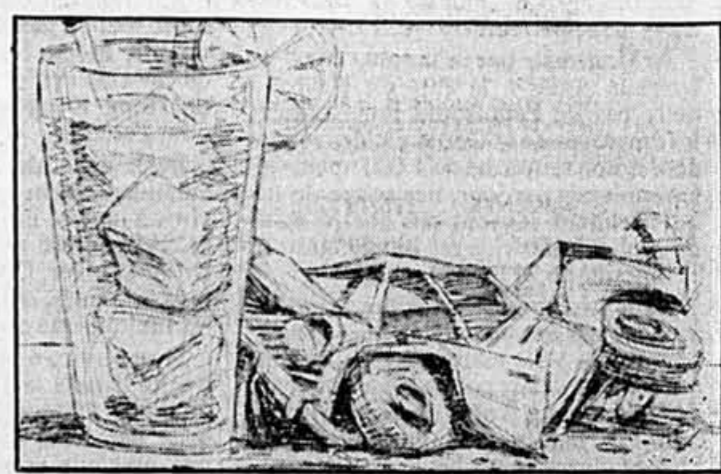
Il n'y aura pas de hausse du prix des billets d'autobus et de métro en 1987.

...à venir

■ L'Assemblée nationale s'engage dans son traditionnel sprint de fin de session. À surveiller plus particulièrement les débats sur les projets de loi 142 et 140 modifiant certains aspects de la législation linguistique au Québec.

■ D'ici Noël, les policiers intensifieront la chasse aux conducteurs aux facultés affaiblies. À compter de cette semaine, ils érigeront de nombreux barrages routiers pour mettre hors d'état de nuire les automobilistes qui auront trop profité des partys de bureaux qui vont se multiplier.

■ C'est demain que doit commencer l'enquête du juge Sanfaçon qui a été chargé de faire toute la lumière sur les incidents survenus au Manoir Richelieu de Pointe-au-Pic et qui ont entraîné la mort de Gaston Harvey.



SUR LA SCÈNE DE L'ACTUALITÉ

Semaine du 7 décembre 1986

La personnalité de la semaine

Il a fait découvrir le comté de Charlevoix aux Québécois

GUY PINARD

Quand un auteur québécois parvient à bouleverser tout un peuple pendant sept saisons consécutives sans jamais recourir aux artifices de la guerre des étoiles de la télévision moderne, quand tout un coin de pays se lève d'un bloc pour le supplier de continuer même après que la décision de mettre un terme à la série a été formellement annoncée, il ne fait pas l'ombre d'un doute que l'auteur a parfaitement bien rempli sa mission.

Jusqu'à maintenant, seul Claude-Henri Grignon pouvait répondre à une telle description grâce à la qualité indéniable de *Un homme et son péché*, à la radio, puis des *Belles histoires des pays d'en haut*, à la télévision. Désormais, on pourra lui adjoindre le nom de Pierre Gauvreau, l'homme du *Temps d'une paix* choisi par le jury de LA PRESSE comme *Personnalité de la semaine*.

L'incroyable succès de M. Gauvreau est d'autant plus étonnant qu'il en était à ses premières armes en matière de téléroman lorsque la toute première émission fut diffusée sur les ondes de Radio-Canada, le 29 octobre 1980, après cinq ans d'écriture appliquée et d'invention de personnages colorés.

Evidemment, son expérience des dramatiques et de la télévision n'était pas négligeable. A ti-

tre de réalisateur à Radio-Canada, on l'avait retrouvé à la barre de *Pépinot et Capucine*, de *Radisson*, de *Rue de l'anse*, avant de partager avec la tâche de réalisateur avec Roland Guay pour la série *Iberville*.

Après 13 ans à Radio-Canada, il relève un nouveau défi à Radio-Québec en acceptant, en 1968, le poste de directeur du service de la réalisation de cette télévision naissante. Deux ans plus tard, il passe au service de l'Office national du film, d'abord comme producteur-chef du studio de fiction, ensuite comme directeur de la production française. Depuis 1972, il est « à son compte », comme réalisateur et comme auteur.

Le succès ne fut pas instantané. M. Gauvreau lui-même admet qu'il a fallu attendre la fin de la deuxième année pour que la série « décolle » vraiment.

L'incertitude « Nous avons commencé la première saison avec environ 350 000 téléspectateurs et nous l'avons terminée avec 700 000, et il n'était même pas sûr que l'émission reviendrait pour une deuxième année.

« C'est au cours de la deuxième année qu'elle a vraiment décollé, et de la troisième qu'elle a commencé à prendre des proportions plus grandes. Les gens ont commencé à visiter Charlevoix. Pendant les tournages, Yvon Trudel voyait arriver des touristes de plus en plus nombreux. Il y a eu un phénomène que je qualifierais de social qui s'est greffé au succès de la pro-

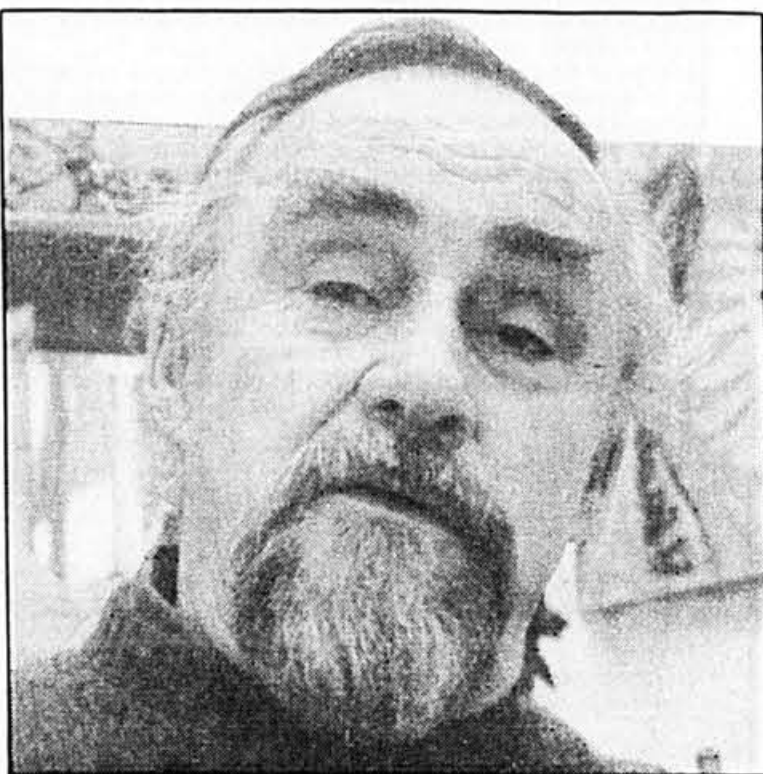


PHOTO PIERRE CÔTE, LA PRESSE

PIERRE GAUVREAU

duction ; il s'est même presque développé un culte parallèle », a souligné M. Gauvreau au cours d'une récente entrevue.

Mais le succès imprévu a dépassé de beaucoup ses espérances.

« Il n'y a personne de sérieux dans ce métier-là qui pourrait s'attendre à un tel succès, qui pourrait même penser le répéter. Les auteurs misent sur des

succès honnêtes, mais pas de ce niveau-là. C'est comme une espèce de cadeau, c'est comme un boni », a ajouté M. Gauvreau.

« Bien sûr que c'est flatteur, mais c'est surtout très émouvant. Quand on cherche à communiquer avec la société dans laquelle on vit et qu'elle répond avec autant de chaleur, alors on est comblé. » a poursuivi M. Gauvreau.

M. Gauvreau reconnaît que tout succès comporte un certain risque. « Il y a un danger, celui que les gens vous demandent toujours de reprendre ce qu'ils ont aimé. Or, seul le renouvellement peut maintenir le succès.

« Un auteur à succès est pris entre les pressions et la tentation de plaire immédiatement et de continuer à plaire dans le futur. Pour cela, il faut qu'il préserve son intégrité de créateur. »

M. Gauvreau admet, incidemment, avec réticence que la série télévisée a largement contribué au succès touristique du comté de Charlevoix, que les Montréalais ont dorénavant une autre destination que la Gaspésie lorsqu'ils visitent l'est du Québec.

Selon M. Gauvreau, il n'était pas essentiel que les personnages de sa série soient campés dans le comté de Charlevoix. Il recherchait avant tout une région rurale traditionnelle, située à proximité d'une ville industrialisée,

mais sans qu'elle ait perdu ses valeurs rurales, sans qu'elle ait succombé à l'urbanisation.

« Pour raconter ce que j'avais à dire, ça me prenait une région rurale assez traditionnelle située pas loin d'une ville industrialisée, de manière à ce que moi je puisse établir des rencontres normales, sans qu'on soit toujours obligé d'expliquer les rapports entre les gens qui vivaient à la ville et qui étaient pris dans le développement urbain des années 20 et 30, mais qui pouvaient aussi avoir des contacts

normaux avec des gens qui croyaient encore au système de valeurs traditionnelles.

« Finalement, on a choisi Charlevoix parce que cette région-là a toujours été fréquentée par la bourgeoisie de Québec, parce que c'est une région où il y a eu très peu d'industrialisation, et qui donc s'est préservée jusqu'à aujourd'hui. En outre, il n'y a pas de doute que la nature est magnifique », souligne M. Gauvreau.

Le succès du *Temps d'une paix* n'a pas toujours été facile. Il a perdu en cours de route deux des acteurs les plus marquants mais il a malgré tout réussi à maintenir l'intrigue à un niveau très élevé à cause de la qualité du texte.

Aux Québécois, il restera le souvenir d'une émission incomparable. Mais le plus beau témoignage, il l'a reçu des gens de Charlevoix ; la façon qu'ils l'ont accueilli, lui, un gars de Montréal, l'a profondément touché et il leur voue, pour cela, une profonde reconnaissance.

M. Gauvreau n'entend pas s'asseoir sur ses lauriers. Il travaille présentement à un projet, *Cormoran*, qui s'écrit au singulier et sans article. « C'est un nom de lieu et de famille. Ça va se passer à la fin des années 30 et pendant les années de la guerre, dans une petite ville industrialisée du Québec », a-t-il précisé, en ajoutant que cette ville sera imaginaire, faute d'en trouver une qui aurait conservé son caractère urbain de ces années-là.



Il n'est pas de succès qui se mérite s'il n'est construit sur l'excellence



TRIBUNE LIBRE

Les maux de la langue

Le gouvernement Bourassa est en train de créer un joli mêlé-mélo dans les questions de la langue.

Il est indéniable que les anglophones ont des droits linguistiques qui doivent être respectés, mais ce sont des droits qui ne sont pas transmissibles ni facultatifs.

Ce droit s'applique aux anglophones, ce qui exclut les immigrants dont la langue n'est pas l'anglais, et la situation de fait créée par les ancêtres de certains Québécois de naissance n'en fait pas un droit. Si on peut admettre une certaine tolérance pour la descendance du fait qu'elle n'est pas entièrement responsable, il faut par contre pour cette descendance aller dans le sens d'une correction de la situation qui ne peut être que dans le sens d'une francisation.

L'histoire de cette anglicisation n'est pas tout ce qu'il y a de plus honorable et est en bonne partie un piteusement de droit pour des raisons politiques et économiques, de sorte que vouloir en faire resurgir les composants c'est développer un merdier.

Aller vers une politique particulière à Montréal, c'est continuer une politique qui fait de Montréal un cas spécial à cause de son importance sans justifications autres que son poids politique et économique. Ce qui a toujours joué en défaveur du reste du Québec, et Montréal finit par prendre pour des droits des privilèges qu'elle s'accapare. (...)

L'enlèvement des politiques du gouvernement Bourassa sur les politiques de bilinguisme à la Trudeau ne peut que produire les mé-

mes effets où tous sont insatisfaits parce qu'en pratique aucun droit n'est respecté, du fait qu'on passe comme droit ce qui est privilège et qu'on impose sans justifications valables un poids politique et économique qui ne fait qu'empirer la situation.

Que les droits linguistiques soient respectés est à l'avantage de tous, car tous n'ont pas que des droits linguistiques, et si c'est impossible là-dessus qu'en sera-t-il pour plus compliqué?

André TREMBLAY

Mirabel et Dorval avant la décision

Depuis que Mirabel est au monde, on a beaucoup perdu et ça continuera si on ne se décide pas à colmater la brèche qui s'est produite à l'économie de la région, sinon de la province. (...)

Si le statu quo est prononcé, nous continuerons à voir notre marché nous filer entre les doigts. On vient justement de permettre à Thai Airways International de desservir Toronto sans être obligée de se poser à Mirabel. Imaginons les demandes des compagnies qui sont déjà astreintes à ce règlement. Je suis prêt à parier que le gouvernement leur accordera le même privilège. Qu'arrivera-t-il donc au transport aérien dans la région?

Dernier point et non le moindre: si jamais Dorval devient un aéroport uniquement pour turbopropulseurs, comme il a été proposé, qu'arrivera-t-il aux 13 000 employés de Dorval dont une majeure partie sont des employés au service d'Air Canada oeuvrant à l'entretien des appareils? Soyons cons-

cients que ces services ne seront pas réaménagés à Mirabel, mais plutôt à Toronto où uniquement un agrandissement serait nécessaire. Venons-en aux faits et n'ayons pas peur de prendre la bonne décision qui s'impose.

Jacques LÉTOURNEAU
St-Eustache

Adopter des enfants étrangers

Mme Thérèse Lavoie-Roux
Ministre des Affaires sociales

Au Québec, la population est vieillissante et le nombre de naissances diminue de façon inquiétante. Pour assurer une augmentation de la population québécoise, le gouvernement songe à modifier ses politiques familiales et d'immigration.

Ailleurs, des millions d'enfants sans famille meurent ou survivent dans des conditions épouvantables. Un grand nombre de couples veulent adopter des enfants et sont contraints d'entreprendre des démarches à l'étranger difficiles et interminables.

Le gouvernement ne devrait-il pas aider ces gens en facilitant le processus qui permettrait d'introduire au pays une génération de jeunes immigrants qui s'intégrera parfaitement à nos moeurs, nos aspirations et notre culture beaucoup plus facilement que ne le font les adultes. Il suffirait que les autorités gouvernementales s'impliquent pour simplifier le procédé d'adoption d'enfants étrangers.

Evelyne RAVARY
Québec

Bell, la souris et le sexisme...

Les dirigeants de Bell Canada nous invitent à « briser la tradition » en leur achetant, comme cadeau de Noël, des certificats-cadeaux. Ils pourraient commencer par donner l'exemple en brisant eux-mêmes avec une tradition méprisante: celle de présenter les femmes comme des êtres peureux grimant sur une chaise à la vue d'une souris!

Le mois dernier, Bell consacrait plusieurs dizaines de milliers de dollars pour envoyer à tous les foyers du pays une image aussi sexiste que stupide d'une jeune

filie juchée sur un tabouret et mimant l'effroi face à une souris. Humour? Non. Message traditionnel: les femmes sont des lâches, leurs peurs ne sont pas justifiées, mais tant que ces peurs existent, profitons-en pour leur louer un service plus dispendieux pour « quand ça presse ». Rappelons que Bell Canada obtenait le 25 septembre dernier d'être relevée par le CRTC de son obligation d'intervenir face aux auteurs d'appels importuns ou offensants, à moins d'une « demande en bonne et due forme d'un agent de police agissant dans le cadre d'une enquête légale ».

Voilà donc à quoi Bell consacre les profits abusifs qu'elle refuse toujours de remettre à la population, malgré un avis du CRTC. L'appelle cela du détournement de fonds et une incitation à mépriser les femmes. En guise de comparaison, imaginez les réserves qu'aurait eues Bell Canada à mettre en scène, pour la même publicité, un juif stéréotypé comptant les sous que Bell lui permet d'économiser...

Martin DUFRESNE
Montréal

Le comité des malades?

Quand des postes ou des services dans les établissements de la santé sont coupés, où est le comité des malades?

Quand un bénéficiaire attend 6 heures à l'urgence, où est le comité des malades?

Quand certains hôpitaux décident de diminuer le nombre de cas dans tel ou tel spécialité (alors que nous savons très bien que ces patients ne pourront être acceptés dans d'autres hôpitaux parce qu'eux aussi ont des restrictions budgétaires), où est le comité des malades?

Mais quand des travailleurs sortent dans la rue pour réclamer de meilleures conditions de travail qui vont par le fait même améliorer les services donnés aux bénéficiaires, là le comité des malades fait une sortie.

C'est à se demander si le comité des malades existe seulement pour critiquer les syndicats, ou si vraiment il veut le bien des malades qu'il est supposé défendre.

Claude LACHAPPELLE
Montréal

LIBRE OPINION

Le problème au Manoir Richelieu

Le Manoir Richelieu est dans Charlevoix une institution, c'est vrai. Il est depuis longtemps considéré comme le fer de lance de l'industrie touristique dans notre comté, cela tout le monde le sait.

Est-il rentable? Voilà la première question. En 1969, Warnock Hersy, la propriétaire du Manoir à l'époque, avait commandé une étude portant sur la rentabilité de cet hôtel réputé, étude qui a démontré qu'une opération de trois mois n'était pas rentable; par ailleurs, une opération de six mois montrait un PLUS intéressant. J'imagine que cette étude devait sûrement tenir compte du salaire régulier dans la région car il n'était nullement question, dans le temps, d'une opération de salut public avec appel à la charité de tous les citoyens.

A-t-il une valeur? Deuxième question. D'après M. Malenfant, ça prenait « un maudit fou comme lui », pour acheter le Manoir à \$555 555,55. Manoir qui, je suppose, dans son esprit, était en train de s'écrouler et ne valait rien. Si c'est vrai ce que dit M. Malenfant, les créanciers, qui ont accepté le jour même de l'achat du Manoir, de prêter cinq millions avec comme garantie ce monument supposé vétuste, se seraient drôlement fait attraper à leur tour par un financier trop habile.

Malgré cela, M. Malenfant se présente comme le sauveur du Manoir et pour être encore plus sympathique à la région, il décide de terroriser les travailleuses et travailleurs de notre comté.

Et qui plus est, il les insulte lorsqu'il déclare à la télévision, à l'émission « Le Point », qu'il « connaît bien ces gens-là qui ne veulent travailler que trois mois par année parce que le reste du temps, ils sont contents de vivre d'assurance-chômage ».

A-t-on pensé aux profits que fait la famille sur les travailleuses et travailleurs de Charlevoix dans cette étrange bataille? Entre \$4 l'heure et \$6,85 l'heure, il y a bien un écart de \$2,85 l'heure. Si vous avez 250 employés, vous faites sur ces 250 employés un profit de \$712 l'heure et pendant 8 heures (minimum, en hôtellerie vous savez que c'est beaucoup plus que ça), ça fait au propriétaire un profit de \$5 696 par jour et pendant 100 jours, ça fait \$569 600... Notre homme vient de payer son Manoir.

M. Malenfant a pu « acheter » le Manoir Richelieu, mais il réalisera que dans ce marché, la fière population de Charlevoix n'était pas incluse. Non, elle n'en faisait pas partie et qui plus est, elle ne pardonnera jamais à cet étranger trop âpre au gain d'avoir fait tant de mal à ses enfants. Triste fin de carrière en perspective pour ce pauvre homme qui se pensait pourtant arrivé.

Le problème au Manoir Richelieu vous l'avez cerné comme moi: c'est l'arrivée incongrue d'un propriétaire rétrograde qui, avec ses gros sabots, a tenté de tout écraser et qui par surcroît, ce qui est beaucoup plus grave, semble n'avoir aucune notion de la justice sociale, et pourtant, comme c'est essentiel en 1986! Raymond Malenfant le sait sûrement, mais dans son esprit, c'était de bonne guerre de simuler l'ignorance... c'était vraiment mauvais.

Paul-Émile TREMBLAY, notaire
La Malbaie, Charlevoix

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400. » Port de retour garanti.

RENSEIGNEMENTS	285-7272	ANNONCES CLASSÉES	285-7111
ABONNEMENT	285-6911	Commandes ou corrections	lundi au vendredi de 8h. à 17h.
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18h.		GRANDES ANNONCES	285-7202
RÉDACTION	285-7070	Détailants	285-7306
PROMOTION	285-7100	National, Télé-Presse	285-7306
COMPTABILITÉ	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
Grandes annonces	285-6892	Carrières et professions, nominations	285-7320
Annonces classées	285-6900		

Médecine

« Seigneur, protégez-nous de la Cour suprême du Canada »



W. GIFFORD-JONES

collaboration spéciale

Cette semaine, je fais une autre prière: « Seigneur, protégez les parents innocents, aimants et craintifs contre les décisions incroyables et arrogantes de la Cour suprême du Canada. Protégez-les de ces juges exaltés, vé-

tus d'hermine, qui non seulement prétendent que les parents nourrissent des motifs secrets en décidant de qui convient le mieux à leurs enfants mentalement retardés, mais aussi que les médecins, après des années d'études et de travaux pour améliorer la santé des humains, sont également incompétents pour aider ces parents. Seigneur, injectez de la sagesse et de la tolérance dans les décisions des organismes nationaux pour les retardés mentaux, qui invariablement applaudissent aux jugements illogiques de ce tribunal planant très haut au-dessus de la réalité ».

Le 23 octobre 1986 a été une autre journée d'infamie dans l'histoire canadienne. Le plus haut tribunal du pays a jugé que les tribunaux inférieurs n'avaient pas le pouvoir d'autoriser la stérilisation non thérapeutique des filles et femmes mentalement retardées. Les bien-pensants ont applaudi cette décision unanime. Plusieurs organismes ont souligné que ce jugement marquait un point tournant dans la lutte pour la reconnaissance des droits des handicapés mentaux.

On dit à juste titre qu'il n'y a rien de plus irrationnel qu'un homme qui est rationnellement irrationnel ». Ceci s'applique à M. le juge Gérard La Forest qui a expliqué la décision « rationnelle » de la Cour suprême. Selon le juge, le tribunal prend pour acquis que la handicapée mentale doit être protégée. Mais non la mère de famille qui aura inévitablement la responsabilité du bébé si sa fille devient enceinte.

Le savant juge a ajouté que la stérilisation constituerait une grave intrusion dans les droits des handicapées et que les dommages physiques qui peuvent ré-

sulter de la stérilisation, lorsqu'on les compare aux avantages douteux, ont persuadé le tribunal qu'on ne peut jamais déterminer à coup sûr si la stérilisation se fait au bénéfice de la personne qui la subit.

Il a mis le sceau final sur ce jugement en déclarant en guise de conclusion que l'absence de stérilisation ne peut avoir aucun effet sur la santé physique ou mentale. Le but d'une telle intervention est simplement de protéger la retardée mentale contre les traumatismes de la naissance et les difficultés qu'elle pourrait éprouver à remplir ses devoirs de parent.

Tous les parents canadiens devraient se sentir insultés par cette décision, qu'ils aient ou non un enfant mentalement handicapé. Ce jugement est insensé. Est-ce que les parents aimants qui, souvent sans l'avoir choisi, ont le fardeau de l'entretien constant de retardées mentales n'ont plus de droits dans cette démocratie? Doit-on leur demander de se devouer pour un autre enfant retardé? Et un autre et un autre encore? Une travailleuse sociale m'a

dit qu'elle connaissait une handicapée mentale qui, à l'âge de 21 ans, avait déjà donné naissance à cinq retardés mentaux.

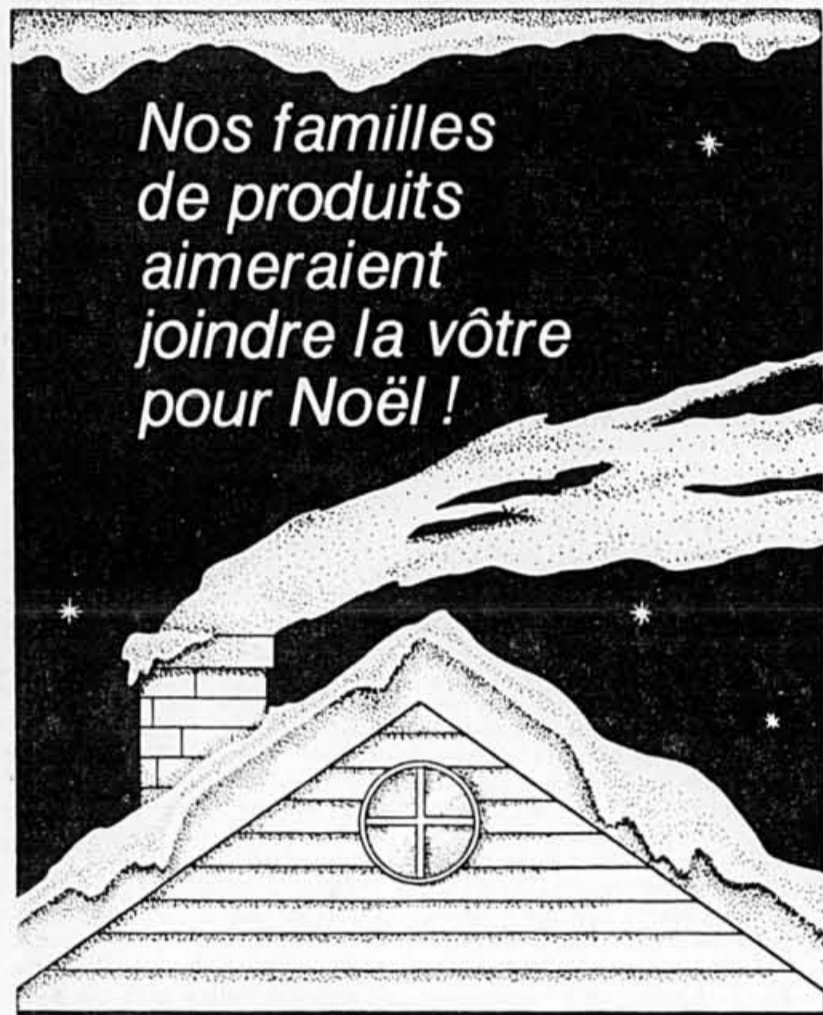
Mettons que l'ensemble de la population se foute éperdument du dévouement des parents. Mais que fait-on alors des droits de la handicapée mentale? N'a-t-elle pas le droit fondamental d'être protégée contre une situation qu'elle ne peut ni comprendre ni maîtriser? Prendre soin des handicapées mentales est une tâche terrifiante pour les parents. Certaines ne sont pas capables de placer un bloc sur un autre. Plusieurs ne peuvent pas se nourrir elles-mêmes ni prendre soin de leur corps. Il est impensable qu'on les laisse libres de devenir enceintes et de mettre au monde un être humain absolument dépendant alors que la stérilisation pourrait prévenir cette catastrophe.

Je suggère aux savants juges de la Cour suprême d'abandonner le banc pendant une journée pour s'occuper d'un enfant fortement retardé et que, pendant 24 heures, dans leur propre foyer, ils

nourrissent l'enfant, changent ses couches et essaient de déchiffrer ses propos inintelligibles. Ils pourront ainsi avoir un très bon aperçu des changements dramatiques qui se produisent dans un foyer aux prises avec un tel problème. Ils pourraient ensuite retourner dans la solitude de leur tour d'ivoire pour rendre une décision qui ne soit pas rationnellement irrationnelle.

À la fin d'un tel cours accéléré, les neuf juges ne seraient que trop contents de réintégrer leur tribunal. Ils conclurait rapidement que le cas parle par lui-même et accorderaient aux parents dévoués et aux médecins consciencieux le droit de décider si (et à quel moment) une intervention mineure de stérilisation est dans le meilleur intérêt de la santé d'une fille mentalement retardée.

Les lettres qui me parviennent indiquent d'ailleurs un écart grandissant entre les décisions de la Cour suprême du Canada et la conception que les parents se font de leurs droits concernant les enfants retardés. Qu'en pensent les lecteurs?



Nos familles de produits aimeraient joindre la vôtre pour Noël!

Logiciels Borland International
Turbo Pascal version 3.0 Incluant support 8087 et BCD. Langage de programmation avec éditeur et détecteur d'erreurs intégré 99.75 \$
Sidekick Version non protégée. Vous permet de consulter votre agenda, de faire des calculs et d'effectuer plusieurs autres opérations utiles sans quitter votre écran des yeux. 80.95 \$
Reflex Système de gestion de base de données qui vous permet de faire des analyses complexes à l'aide d'opérations toutes simples. 95.50 \$

Logiciels Microsoft
Microsoft Windows Fenêtres simultanées vous permettant de faire plusieurs applications 99.95 \$
Microsoft Quick Basic Langage de programmation Basic 99.95 \$

Logiciels Electronic Arts pour les appareils Amiga
Maxiplan Chiffrier électronique 170.00 \$
L'émulateur d'une arcade à la maison.
Arcticfox Jeux de combat 45.25 \$
Marble madness Jeu de billes à 3 dimensions 61.70 \$

Hewlett-Packard
Nous avons le calculateur qui correspond aux besoins de la personne à qui vous voulez l'offrir... quel que soit son domaine de spécialisation.

Poste de travail "In Line"
modèle 4700 32" x 46.5" x 24" 293.00 \$
modèle 5500 32" x 54.5" x 24" 316.00 \$
couleurs disponibles. Amanda, Nover, Chêne

Classeur à disquette "Bates System 3000"
modèle 3030, capacité de 30 disquettes 17.65 \$

Disquette en vrac
Double face, double densité. Paquet de 25 22.25 \$

Disquettes Sony 3 1/2"
Double face, double densité. Paquet de 10 34.95 \$

Logimouse + de logitech
3 boutons Haute résolution Avec un logiciel qui multiplie les applications possibles sur la plupart des ordinateurs personnels 139.95 \$

Imprimante "Epson FX-85"
Le support et le câble sont inclus. 611.88 \$

A l'achat d'une imprimante Epson, nous vous remettrons 1 paquet de 500 feuilles de papier sur présentation de cette annonce. Prolitez-en!

Nous avons, sur place, de nombreux autres produits qui feront de superbes cadeaux.

Accordez-nous le plaisir de vous souhaiter Joyeux Noël de vive voix!...

coopoly

5000 Jean-Talon O. Mtl. (pres de Décarie) 340-4487

SCRABBLE Le français s'«enrichit» d'anglicismes

PHILIPPE GUÉRIN
collaboration spéciale

Quelles surprises nous réserve le Petit Larousse illustré, label 1987, qui vient de sortir sur les étals des librairies du Québec? Quels nouveaux vocables seront à la disposition des scrabbleurs à partir du 1^{er} janvier 1987? Car je rappelle que c'est seulement à partir de cette date que ces mots seront valables au scrabble.

Eh bien! comme à l'habitude plusieurs mots issus directement de la langue anglaise viennent « enrichir » le français. Ainsi comme le suggère le titre, FUN est maintenant au Petit Larousse. Pas dans le sens où l'emploi quotidiennement, mais dans le sens de FUNBOARD (également accepté), sorte de planche à voile. Dans ce même domaine des loisirs, on peut monter dans un RAFT, une embarcation pour descendre des rapides, c'est-à-dire faire du RAFTING, en écoutant un JINGLE, courte musique d'instruction. C'est le second mot qui outre JINISME commence par II. Signalons encore l'étrange BRIEFER (transitif), donner un BRIEFING! Quelqu'un d'autres de ces anglicismes font partie du domaine de l'informatique, tel que le PIXEL. Le LISP et le PROLOG sont deux nouveaux langages informatiques. Face à cette anglomanie, on assiste à une bizarre francisation du mot

FUEL, l'huile de chauffage, qui devient FIOUL!

Comme d'habitude le Petit Larousse suit le progrès des sciences et beaucoup de mots scientifiques sont entrés, la plupart étant bien plus longs que huit lettres. L'HEXANE, un hydrocarbure, rejoint enfin ses congénères CYCLOHEXANE, PENTANE, HEPTANE, OCTANE, etc. Le GLUON, une partie élémentaire du noyau atomique est aussi à l'honneur. On peut jouer avec son ordinateur avec un LUDICIEL et l'on peut INTUBER (transitif), enfoncer un tube dans un organe.

Quelques mots déjà au dictionnaire ont subi quelques transformations. Ainsi le BOP, la danse, redevient variable. ARISER ou ARRISER redevient transitif de même que RANCIR. Dans le domaine de l'actualité, c'est le HOOLIGAN, voyou des stades de soccer anglais, c'est le KILOFRANC (égal à 1 000 francs), c'est l'INTOX (c'est-à-dire intoxication, surtout au niveau des idées).

Enfin, pour terminer, est-ce un cadeau au Québec? En tout cas, vous pourrez bientôt jouer un fameux canard qui a déjà valu bien des zéros: le HUARD qui pourra aussi s'écrire HUART.

Et puis pour épater vos partenaires, essayez de placer un soir, l'air de rien, ZIMBABWEEN, habitant du Zimbabwe, ancienne Rhodésie du Nord. Vous aurez certainement un succès fou.

Pour votre bibliothèque

Pierrette Joly avait préparé l'année dernière un petit fascicule répertoriant les nouveaux mots ajoutés aux différentes éditions du Petit Larousse.

Elle recidive en publiant le « Répertoire à l'usage des scrabbleurs », édition 1987. Outre tous les mots nouveaux de 1982 à 1987, elle a eu l'idée d'y ajouter tous les mots cachés, c'est-à-dire ne figurant pas à leur ordre alphabétique et aussi les quelques mots considérés comme admissibles par le Règlement international.

C'est donc un ouvrage qui complètera très utilement votre dictionnaire sans être encombrant. Disponible chez l'auteur 555, avenue Mercier, Montréal, H1L 5G7, moyennant 2,50\$, frais postaux inclus.

Comment jouer la partie de scrabble duplicate ci-dessous?

La formule duplicate vous permet de rejouer chez vous une partie disputée dans un club. Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Les rangées horizontales sont désignées par les lettres A à O et les colonnes par les nombres 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal; par un nombre, il est vertical. Le joker (lettre blanche) est représenté par un « ? », un rejet par un « / ». Les mots admis sont

ceux figurant dans le Petit Larousse Illustré, édition 1981 et suivantes.

Si des explications supplémentaires sont nécessaires écrivez à Philippe Guérin, rubrique du Scrabble, La Presse, 7, rue St-Jacques, Montréal H2Y 1K9.

Partie disputée au club Évangéline de Montréal le 12 novembre 1986.

Partie chaque mercredi soir à 19 h 30 au gymnase de l'hôpital Notre-Dame-de-la-Merci — Rens.: 355-3318.

TIRAGE	MOT RETENU	REF.	PTS.
1	SCRIBER?		
2	NLFEJAA	CRIER(AIS)	H4 72
3	UEVJZR	ALTERNAI	5D 82
4	UJ-ONDE?	RIVEZ	4K 56
5	EISSRGN	DEJOU(EN)T	7G 76
6	HXLPEAI	ASSIGNER	D5 70
7	HILP-BAA	AXEZ	O1 66
8	BIL-MNAS	HAPAX	2K 38
9	EUOBMLK	LAMBINS	13C 84
10	MUOB-TEE	LEK	1J 48
11	E-TNUJIO	BUTO(ME)I	3C 31
12	UTN-GAED	OUJE	14B 24
13	LIOYDEE	ENGOUAT	14I 72
14	ILQED-TS	YEN	10B 32
15	EIQ-LUVV	DALOTS	J4 28
16	V-MNOUEE	CLUQUET	O8 51
17	EOAFW-ARD	NUE	15M 64
18	MDO-OTTE	VERS	A12 38
19	OD-AIWF	MOTTE	15F 23
20	MOAFW-AR	IF	N9 28
21	AAW-FH	FROID	8A 27
22	HAAP	KAWI	L1 22
23		HEP	11C 21
			1053

COMMENTAIRES:
1 — Sorte de jonc.
Résultats non communiqués.

Les communautés

« J'habite une planète »: des chansons d'une vingtaine de groupes ethniques



LILY TASSO

Le Regroupement des Garderies du Montréal métropolitain vient de publier *J'habite une planète*, un livre-cassette de chansons multiculturelles pour enfants de deux à douze ans, illustré par six graphistes professionnels.

Dix-huit chansons en français et douze autres aux accents eth-

vers et différents: africain, allemand, amérindien, anglais, chinois, latino-américain, grec, italien, haïtien, polonais, portugais et vietnamien.

« En plus de favoriser le contact entre diverses communautés, *J'habite une planète* permet aux enfants d'être valorisés dans leurs différences et de développer un sentiment d'appartenance à leur communauté d'origine », estiment les réalisateurs Mario Loiselle et Pierre Pilon.

Deux années de travail ont été nécessaires pour produire cet ouvrage. En recueillant des chansons enfantines auprès d'une vingtaine de groupes eth-

niques, MM. Loiselle et Pilon ont pu choisir parmi plus de 250 morceaux. Avec comme critères la simplicité et l'originalité de la mélodie, la signification du texte et sa capacité de s'harmoniser aux autres chansons.

Ils ont ensuite invité leurs collaborateurs à interpréter dans la langue d'origine les chansons qu'ils croyaient les plus intéressantes. Ils ont pris soin également de les faire traduire en français. Quant aux chansons et comptines en français, elles complètent avec bonheur le livre-cassette abondamment illustré. Par ailleurs, l'utilisation de plusieurs types de voix — enfants, adultes et per-

sonnes âgées — ainsi que celle d'une grande variété d'instruments et de bruitsages, contribuent à mettre en relief l'originalité de l'arrangement musical.

Les réalisateurs voient dans *J'habite une planète* un outil de rapprochement, d'échanges et de compréhension mutuelle entre les communautés culturelles. Aussi entendent-ils publier en février un guide comprenant des activités pédagogiques adaptées aux petits des garderies et aux élèves des écoles primaires, ainsi que des textes de sensibilisation multiculturelle et des partitions musicales. Renseignements: 272-1888.



Soeur Pauline Lagacé, directrice-fondatrice du Centre eucharistique de charité au Liban (au centre) et soeur Rita Deschamps, avec quelques-unes des fillettes qu'elles ont accueillies.

Un appel en faveur d'orphelins libanais

Responsables de 70 orphelines à nourrir, à habiller et à instruire, soeur Pauline Lagacé (en religion Soeur Marie de l'Eucharistie), directrice-fondatrice du Centre eucharistique de charité à Zouk Mosbeh, au Liban, et sa compagne, soeur Rita Deschamps, avouent qu'elles ressentent actuellement le vertige et l'anxiété les envahir.

Dans une lettre adressée à LA PRESSE, soeur Pauline s'excuse presque d'importuner ses compatriotes: « Je comprends fort bien qu'on soit fatigué de tourner ses regards vers ce pauvre Liban, son peuple martyr dont beaucoup ignorent ou ne soupçonnent même pas le mérite ».

Elle les implore néanmoins au nom de ses fillettes chassées de leur village où elles vivaient paisiblement, après avoir vu leur demeure détruite ou incendiée, et souvent aussi un père, une mère ou un grand frère tués pendant qu'elles fuyaient devant l'ennemi.

« Elles nous sont arrivées avec rien que les vêtements qu'elles portaient lors de leur fuite. Elles avaient absolument tout perdu. Aujourd'hui elles ont trouvé un véritable foyer en notre Centre où, Dieu aidant, nous leur procurons tout ce dont elles ont besoin, avec par-dessus tout, l'amour de nos coeurs qui leur a permis de retrouver le sourire », ajoute la religieuse québécoise.

Washington a soutiré quelques millions au riche sultan de Brunei pour les contras

AFP, Reuter
WASHINGTON

Le département d'Etat américain a réussi à convaincre cette année le sultan de Brunei, pays situé sur l'île de Bornéo et disposant d'importantes ressources pétrolières, de fournir plusieurs millions de dollars aux mouvements armés antisandinistes (contras), a-t-on affirmé hier de sources gouvernementales.

Ces sources, qui ont demandé à garder l'anonymat, ont confirmé des informations publiées par le Los Angeles Times.

Par ailleurs, selon le Washington Post, l'ambassadeur des Etats-Unis au Costa Rica, M. Lewis Tambs, a demandé sans succès, depuis juin dernier, au gouvernement costaricien, d'autoriser l'utilisation d'une piste d'atterrissage pour transporter secrètement au Nicaragua des armes destinées aux contras.

Le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, a rencontré le 26 juin dernier le sultan de Brunei, Hassan al-Bolkiah, dans la capitale de cet Etat, Bandar Seri Begawan, au cours d'une escale sur sa route vers les Philippines. Le département d'Etat s'est refusé à tout commentaire.

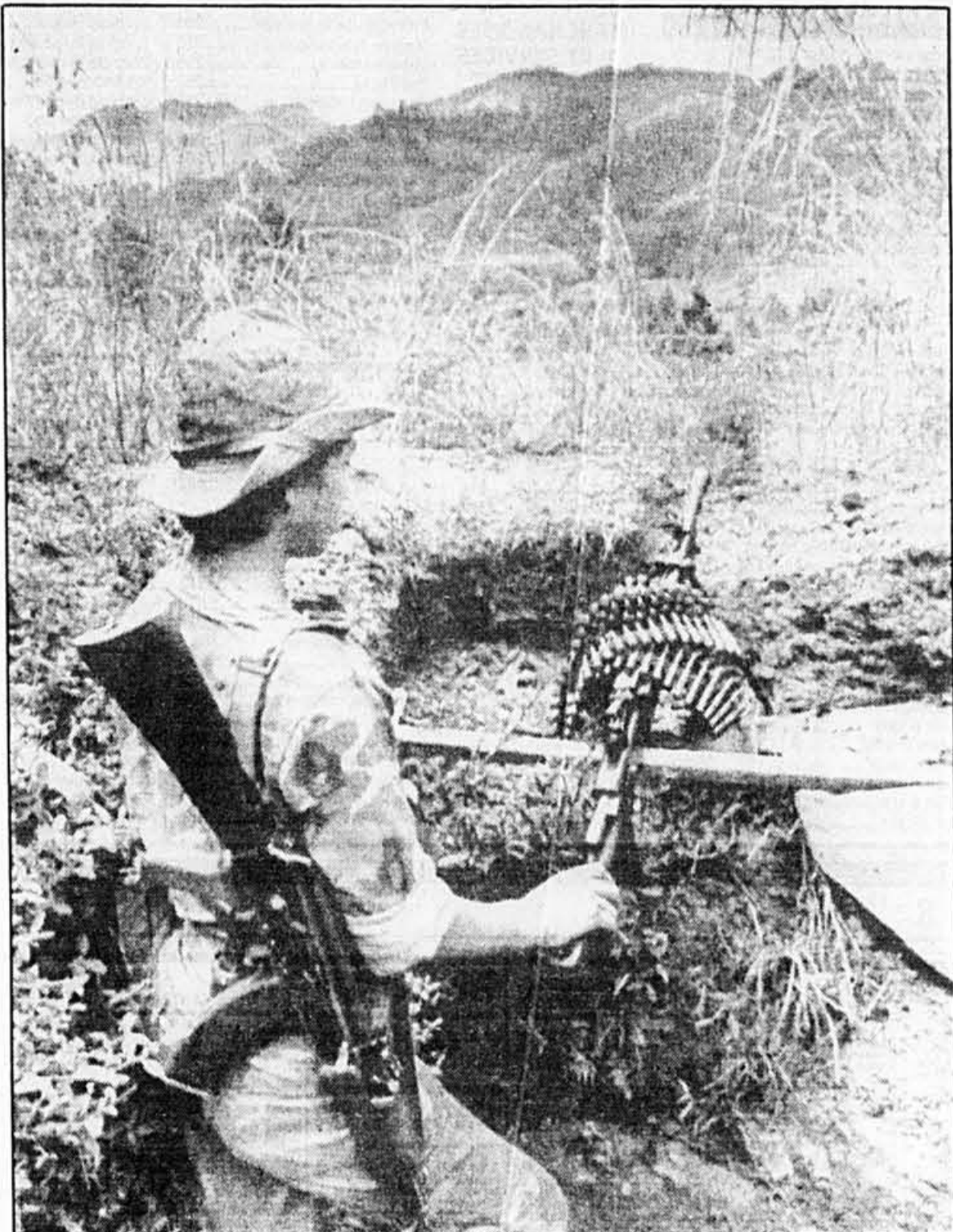
Selon les informations de presse, l'idée de demander l'aide du sultan de Brunei a été avancée par M. Elliott Abrams, sous-secrétaire d'Etat pour les affaires interaméricaines, qui aurait fourni le numéro d'un compte bancaire en Suisse où l'argent devait être déposé. Le compte était contrôlé par le lieutenant-colonel Oliver North, membre du Conseil national de sécurité, récemment limogé pour son rôle dans le scandale des ventes d'armes à l'Iran.

Jusqu'en novembre dernier, la loi américaine interdisait toute assistance militaire des Etats-Unis aux mouvements armés antisandinistes. Pour l'exercice financier 1986 (qui s'est achevée le 30 septembre), le Congrès n'avait autorisé qu'une aide humanitaire de \$27 millions. Il a depuis approuvé l'octroi d'une aide de \$100 millions, dont \$70 millions à titre militaire.

La demande de l'ambassadeur des Etats-Unis au Costa Rica, pour l'utilisation d'une piste d'atterrissage, a été faite alors que le Congrès interdisait toute aide militaire aux contras. La piste qui devait servir au transport d'armes aux antisandinistes est située à 21 km de la frontière du Nicaragua, près du village de Murcielago. Il s'agit du plus grand terrain d'aviation privé du Costa Rica.

D'autre part, le président du Honduras, M. José Azcona, a qualifié de «véritable ingérence» dans les affaires intérieures de son pays le message que lui a adressé son homologue nicaraguayen, M. Daniel Ortega, lui demandant d'expulser les contras du Honduras. Le président nicaraguayen a également demandé à M. Azcona le retrait des troupes américaines qui participent à des manoeuvres sur le territoire hondurien, à proximité de la frontière nicaraguayenne.

Selon des habitants de la région, les troupes nicaraguayennes et les contras s'affrontent depuis trois jours du côté hondurien de la frontière entre les deux pays.



Un soldat sandiniste garde sa mitrailleuse pointée vers la frontière du Honduras (les montagnes à l'horizon) alors que la tension entre ce pays et le Nicaragua continue de monter. PHOTO REUTERS

Téhéran répondra aux attaques irakiennes qui ont fait une centaine de morts en Iran

AFP, Reuter
TÉHÉRAN

Plus d'une centaine de civils, des femmes et des enfants pour la plupart, ont péri hier dans la capitale provinciale d'Ahwaz à la suite de bombardements irakiens, alors que la plus grande centrale électrique d'Iran était touchée pour la première fois depuis 1980 par la chasse irakienne.

Selon la télévision iranienne, l'opération irakienne a fait, en plus des cent morts, de nombreux blessés, qui ont déjà été

dégagés des décombres dans la capitale du Khouzistan (sud-ouest iranien) où la chasse irakienne a effectué ses deux raids d'hier.

À la suite de ces raids ainsi que ceux de vendredi, Téhéran a annoncé une nouvelle période de représailles d'une durée de quarante-huit heures, commençant en fin de journée hier.

Un porte-parole de l'état-major de l'information sur la guerre, cité par la radio iranienne, a précisé que tous les centres économiques, militaires et industriels des villes irakiennes seraient visés.

Il a demandé aux personnes habitant à proximité d'évacuer les lieux, précisant que seules les quatre villes saintes du chiisme en Irak seraient épargnées. Il s'agit des villes de Najaf, Kerbela, Samara et Kazimiyeh.

L'Iran avait décrété le 20 novembre et le 24 novembre de telles périodes de représailles contre les mêmes objectifs irakiens et pour les mêmes raisons. A l'issue de chacune de ces périodes, Bagdad avait été touchée par un missile sol-sol iranien, faisant pour l'un 28 blessés et pour l'autre 53 morts, selon les autorités irakiennes.

Par ailleurs, de sources concordantes à Téhéran, on confirmait que la centrale électrique de Neka (250 km au nord est de la capitale, sur la Mer Caspienne) a bien été victime hier de la chasse irakienne. Les turbines de la centrale ont été touchées et des flammes s'élevaient des bâtiments, rapportait le haut commandement militaire à Bagdad.

Toutefois, de sources informées dans la capitale iranienne, on estime peu probable que la centrale de Neka, qui alimente en partie Téhéran, soit hors d'usage.

La violence anti-Israël se poursuit à Gaza et en Cisjordanie

AFP, Reuter
JÉRUSALEM

Une vague de violences anti-Israéliennes a déferlé hier, pour une troisième journée d'affilée, dans les territoires occupés de Cisjordanie et Gaza à la suite des accrochages au cours desquels deux étudiants et un adolescent palestiniens avaient été tués par des soldats israéliens respectivement à Bir-Zeit, jeudi, et à Ballata, vendredi, a-t-on appris de source militaire à Jérusalem.

L'armée israélienne a tiré en l'air et s'est servie de gaz lacrymogènes pour disperser des centaines de jeunes gens dans les villes de Naplouse, Hébron, Djenin et Ramallah. Six Israéliens ont été blessés et au moins 65 Palestiniens interpellés lors de ces nouvelles émeutes. Dans le secteur arabe de Jérusalem, quinze Arabes ont été arrêtés.

Le couvre-feu a été imposé sur toute la ville de Ramallah. Dès l'aube, des centaines de Palestiniens y avaient attaqué à coups de pierres et de bouteilles incendiaires les unités de l'armée israélienne. De nombreuses rues de la ville ont été bloquées par des barrières érigées avec des pierres. Les soldats israéliens ont ensuite interdit l'accès de la ville.

Le bilan officiel des incidents de Ramallah n'a pas été publié, mais de nombreuses ambulances, sirènes hurlantes, ont été vues sur les lieux.

Parallèlement, des Palestiniens ont lancé des pierres contre des véhicules israéliens et incendié des pneus près du camp de réfugiés de Ballata (proche de Naplouse). Le couvre-feu a également été imposé sur ce camp, alors que, de leur côté, les commerçants de Naplouse avaient répondu massivement à un appel à la grève.

À Anabta, Djelazoune, Baker Ghayeh et Tulkarm, ainsi qu'à Bir-Zeit, en Cisjordanie, des jets de pierres ont également été signalés et des barrières érigées à la hâte avec des pneus incendiés sur les routes.

Ces exemples de violences anti-Israéliennes ont rapidement fait tâche d'huile jusqu'à Bethléem et Hébron (sud de la Cisjordanie). De nombreux étudiants et lycéens du secteur oriental arabe de Jérusalem se sont également retranchés dans leurs établissements.

D'importants renforts militaires israéliens ont été dépêchés dans les territoires occupés, notamment dans le secteur de Gaza où une vive effervescence a régné.

DÉPÊCHES

TAÏWAN

Percée électorale
Le Parti démocratique progressiste (DPP), mouvement d'opposition fondé il y a à peine deux mois, a réussi une percée significative lors des élections aux Assemblées législative et nationale, hier, à Taïwan. Le DPP a gagné 12 sièges à l'Assemblée législative (qui compte 323 membres) et 11 à l'Assemblée nationale (composée de 976 représentants). Malgré cette nouvelle opposition, le Kuomintang, au pouvoir dans l'île depuis 1949, garde la majorité absolue aux deux Chambres.

CUBA

Manoeuvres militaires d'envergure
Des millions de militaires et de civils cubains prennent part à partir d'aujourd'hui à l'opération «Bastion 86», un exercice militaire d'envergure inédite dans le pays. L'exercice durera cinq jours, précise le quotidien Granma, organe du Parti communiste cubain, qui indique que ces manoeuvres ont été rendues nécessaires par les menaces permanentes de Washington. Des sirènes et des radios signaleront dans tout le pays le début de l'opération, qui consistera en des attaques aériennes simulées.

SALVADOR

Attaques de guérilleros
Une quarantaine de soldats salvadoriens ont été tués ou blessés lors d'attaques de guérilleros, hier, contre une caserne, un poste de police et une station électrique à Santa Rosa

de Lima, à 175 km à l'est de San Salvador. Selon un communiqué du Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN), la caserne a été pratiquement détruite et les rebelles se sont emparés d'une importante quantité d'armes et de munitions.

NEW DELHI

Émeutiers arrêtés
L'armée a été mise en état d'alerte à New Delhi à la suite des affrontements entre sikhs et policiers, qui ont fait huit morts lors d'un rassemblement sikh au temple de Bangla Sahib Gurudwara. Environ 80 émeutiers, dont des sikhs, ont été arrêtés. Un bon nombre d'entre eux encourent des poursuites pour tentative de meurtre, émeutes et rassemblement illégal. Par ailleurs, des centaines de policiers lourdement armés ont pris position autour de trois temples sikhs de la ville et veillent au strict respect du couvre-feu.

OLOF PALME

Notes troublantes
Des carnets de notes saisis au siège du parti de l'extrémisme de droite américain Lyndon Larouche contiennent de nombreuses mentions de l'assassinat de l'ancien premier ministre suédois Olof Palme, a-t-on appris de source proche de l'enquête menée sur les activités de Larouche. Ces carnets de notes font référence à 45 reprises au meurtre de Palme, et notamment au suspect Viktor Gunnarsson, en relation avec le Parti ouvrier européen d'extrême-droite, qui fut arrêté en mai en Suède puis relâché.

Sans question majeure en jeu, les Européens réussissent à se réunir dans l'unanimité

AFP, Reuter
LONDRES

Une rare unanimité a marqué le 35^e Conseil européen qui s'est réuni à Londres ces deux derniers jours pour discuter de trois thèmes populaires et d'actualité : la création du grand marché intérieur de la CEE, la défense de la «société de liberté» contre le terrorisme et la drogue, ainsi que l'harmonisation de la lutte contre le SIDA.

Il n'y a cependant «pas eu de progrès» sur les problèmes de sécurité européenne au cours des discussions «au coin du feu» à l'ouverture de la rencontre vendredi soir, a précisé le président français François Mitterrand, qui a expliqué que les Douze n'avaient pu aboutir à une déclaration commune sur les questions Est-Ouest, car «certains ont voulu y apporter des adjonctions qui auraient prolongé la discussion de manière excessive».

L'harmonie qui a régné dans les discussions sur les autres sujets, ont noté les participants, a été grandement facilitée par la quasi-absence de la table des discussions de deux autres dossiers «brûlants» de la CEE : la réforme de la politique agricole commune (PAC) et le financement du trou budgétaire de la Communauté. Les Douze ont préféré, après un bref exposé du président de la Commission, Jacques Delors, remettre à plus tard l'examen de ces questions, cruciales pour la construction européenne.

La première ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, qui présidait les travaux, a pu qualifier le débat d'«excellent, concret et constructif». Elle a clos hier le Conseil européen en exhortant ses alliés de la CEE à ser-

rer les rangs derrière le président Reagan confronté à la crise suscitée par les ventes d'armes à l'Iran. «Le monde a besoin de la primauté de l'Amérique, a-t-elle dit. Tout ce qui affaiblit l'Amérique affaiblit l'Europe.»

Dans le domaine social, les Douze se sont mobilisés pour lancer un plan commun de lutte contre le SIDA en décidant de coordonner les campagnes nationales d'information et les programmes de recherche.

En ce qui concerne la drogue, les Douze ont apporté leur soutien au programme d'action en sept points adopté en octobre der-

nier par les ministres de l'Intérieur sur la lutte contre la toxicomanie.

Les chefs d'Etat et de gouvernement ont adopté une série de conclusions sur le terrorisme et l'immigration clandestine, dans lesquelles ils soulignent leur refus de «toute concession» envers les terroristes. Ils ont chargé leurs ministres de l'Intérieur, qui se réunissent mardi à Londres, «de se concentrer sur les régimes d'extradition», les mesures contre le vol et la falsification des passeports et d'étudier la «coordination et l'harmonisation éventuelle des régimes de visa» et la possi-

bilité de «renforcer les contrôles aux frontières extérieures de la Communauté».

En matière économique, les chefs d'Etat et de gouvernement ont souligné leur «détermination» à réaliser le grand marché intérieur de la CEE avant la fin de 1992, mettant enfin en pratique le véritable marché commun prévu par le Traité de Rome de 1957. Les Douze ont indiqué leur volonté de parvenir à un accord sur l'ouverture des marchés publics et la normalisation dans les domaines de la technologie, de l'information et des télécommunications.

Affrontements meurtriers entre mineurs noirs en Afrique du Sud

Reuter, AFP, AP
JOHANNESBURG

Dix mineurs noirs sud-africains ont été tués et 51 ont subi des blessures dans des affrontements entre deux groupes de tendance rivale, dans la mine d'or Vaal Reef, à 160 km au sud de Johannesburg, tandis qu'au moins trois syndicalistes noirs, deux hommes et une femme, ont été assassinés par des membres du mouvement zoulou Inkatha, selon le bureau gouvernemental d'informations.

Des porte-parole de la société Anglo American, propriétaire de la mine Vaal Reef, ont précisé que les affrontements y ont éclaté dans la nuit de vendredi et que la direction a ouvert des discussions avec les dirigeants des deux grou-

pes après que l'ordre eut été rétabli par des vigiles.

Ces troubles semblent être liés aux incidents du mois dernier, au cours desquels 13 mineurs avaient été tués dans des heurts similaires entre groupes en désaccord sur une décision de boycottage du chef de la mine.

Les mines d'or sud-africaines, qui emploient plusieurs centaines de milliers de travailleurs provenant d'Etats noirs voisins, ont été touchées par de nombreux incidents et grèves depuis la catastrophe de septembre dernier, à Kinross, à l'est de Johannesburg, alors que 177 mineurs avaient péri.

Pour ce qui des assassinats d'au moins syndicalistes noirs par des membres de l'Inkatha, ils font suite à une série d'affrontements entre membres de ce mouvement

et les militants antiapartheid appartenant au Syndicat des travailleurs de la métallurgie. Ces incidents ont éclaté à la suite d'un conflit de travail à l'usine chimique de la société britannique Sarmcol.

L'Inkatha, dont le chef est Mangosuthu Buthelezi, a une attitude modérée à l'égard du pouvoir minoritaire blanc et s'oppose aux sanctions économiques contre l'Afrique du Sud.

D'autre part, les mouvements antiapartheid ont vivement reproché hier aux propriétaires de journaux sud-africains de consentir, sous la pression des autorités gouvernementales, à envisager une censure de presse encore plus rigoureuse que celle actuellement en vigueur. La Société des journalistes sud-africains a également manifesté son inquiétude.

INDEX DES RUBRIQUES

Table listing various real estate categories and their corresponding page numbers, including sections like '100 IMMOBILIER', '200 MARCHANDISES ET SERVICES', '300 OFFRES D'EMPLOIS', '400 SERVICES PERSONNELS', '500 TRANSPORT ET VÉHICULES AUTOMOBILES', '600 VÉHICULES AUTOMOBILES', '700 PROPOSITIONS D'AFFAIRES', '800 AVIS', '900 DÉCÈS, PRIÈRES REMERCIEMENTS', and 'SECTION ÉCONOMIE'.

IMMOBILIER

Main real estate listings section containing numerous numbered ads (100-133) for properties in various Montreal neighborhoods like ILE DE MONTRÉAL, RIVE SUD, and LAVAL. Each ad includes details on price, features, and contact information.

AVIS

Advertisement for 'AVIS' (Notices) with contact information for '285-7111' and a note about the importance of verifying information.

Large advertisement for 'ANNONCES CLASSÉES' (Classified Ads) featuring the 'La Presse' logo, a '700' graphic, and the slogan 'dès 8h du lundi au vendredi'.

Advertisement for 'ETES-VOUS OBSERVATEUR?' (Are you an observer?) featuring a cartoon illustration of a man with a magnifying glass and a list of differences between two identical-looking people.



DES FUITES AU SOUS-SOL?
Injection de résine epoxy dans les FISSURES
Travaux effectués de l'intérieur

AKTON INJECTION INC.
Specialistes en réparation de béton
Travail durant toute l'année
694-6622
875-9319 (MTL)
ESTIMATION GRATUITE

Offrez-vous un cadeau technologique cette année!

Le plus grand centre spécialisé au Québec invite les gestionnaires, dessinateurs, ingénieurs et techniciens à des ateliers d'initiation et à des cours spécialisés en CAO/FAO.

- ateliers d'initiation CAO/FAO 75\$
- dessin logiciel Autocad 165\$
- fabrication assistée par ordinateur 265\$
- conception professionnelle système industriel APPLICON 420\$

Apprenez sur les systèmes des grandes entreprises puis louez du temps-machine (VAX, APPLICON, COUPEUSE À JET D'EAU, ROBOT, MACHINE-OUTIL, PLC 2/30).



437-8088

AVIS LÉGAUX, APPELS D'OFFRES, SOUMISSIONS



Saint-Laurent

AVIS PUBLIC VENTE POUR NON-PAIEMENT DES TAXES DE 1985 ET DES ANNÉES ANTERIEURES

AVIS est donné à Monsieur Stylianos Chorafakis, dont la dernière adresse connue est le 11766, rue Saint-Evariste, Montréal, Québec, H4J 2B2, que le 10 novembre 1986 l'immeuble lui appartenant et portant le numéro de cadastre 242-1154-22-P.2 du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent, division d'enregistrement de Montréal, borne en front nord-est par la rue Painter Circle, au sud-est par le lot 242-1154-22-P.2 au sud-ouest par le lot 242-1154-22-P.1 et 242-1154-22-P.2, contenant en superficie 1496 pieds carrés, sans bâtisse dessous érigée, a été vendu pour défaut de paiement des taxes municipales et scolaires.

Avis est également donné au propriétaire qu'il peut exercer son droit de retrait sur cet immeuble dans un délai d'une année à compter du jour de l'adjudication, conformément à la loi.

Saint-Laurent le 7 décembre 1986
Jacqueline Leduc, avocate Greffier

AVIS PUBLIC (676 C.c.) Succession HUBERT BERTI

AVIS est, par les présentes, donné que Stella Comeau, ménagère, demeurant au 9, Place Lépine, Repentigny, agissant comme tutrice de son fils, Michel Berti, étudiant, âgé de 16 ans, demeurant au 9, Place Lépine, Repentigny, héritier de son père, feu Hubert Berti, en son vivant journaliste, âgé de 49 ans, domicilié au 9 Place Lépine, Repentigny, décédé à Montréal, le 3 octobre 1984, sans laisser de testament, a accepté la succession dudit Hubert Berti, sous bénéfice d'inventaire pour et au nom dudit Michel Berti, aux termes d'un acte exécuté devant Me Rachel Couture, notaire, 4001, Crémazie est, Montréal H1Z 2L2, le 22 octobre 1986, et enregistré à l'Assomption, le 27 octobre 1986 sous le numéro 330457.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant le notaire Rachel Couture et peut être consulté à ses bureaux, à l'adresse ci-dessus. Après deux mois du présent avis, le bénéficiaire paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi. Donne à Montréal, ce 1er décembre 1986.

RACHEL COUTURE, notaire

AVIS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE

Dans l'affaire de la faillite de: DENIS BELAND, journaliste, demeurant et résidant au 2334, rue Crémazie-Martin, Brossard, Québec, J4Y 1K6.

AVIS est par les présentes donné que DENIS BELAND a fait une cession le 1er jour de décembre 1986 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 19e jour de décembre 1986, à 9:30 heures, au bureau du syndic.

Ce 7e jour de décembre 1986.

DENIS RÉMILLARD, C.G.A. Syndic

MOQUIN, MENARD, GIROUX, DAVOUST INC.
85, rue Saint-Charles ouest
Bureau 101
Longueuil (Québec)
J4H 3W7
Tél.: (514) 679-7020 875-6215

Prenez avis que Ginette Godin Filteau, domiciliée au 3300 rue Leduc, Saint-Hubert, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jeannette Godin Filteau.

Le procureur de la requérante
SYLVIE LAVIGNE, notaire

Avis de changement de prénom
Avis est par les présentes donné que Mary Elizabeth Boyle, opératrice, domiciliée et résidant au 8660, rue Jean-Brillon, app. 421, LaSalle, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son prénom pour celui de Monica.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
Prenez avis que la compagnie / corporation les entreprises André Boutin Inc. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS QUE LA COMPAGNIE THE RED BARON LINE INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Montréal, ce 26e jour de novembre 1986.
Lyme Bolivart, avocate procureur de la compagnie

AVIS
Requête en changement de nom adressée au ministre de la Justice
Veuillez prendre note que Joseph Clovis Sylvain Boulet s'appellera dorénavant Joseph Claude Sylvain Boulet, résidant au 837, rue Antoine-Girouard, app. 3, Boucherville, Québec J4B 3E4.

Veuillez prendre avis que HAROLD TARDER INC., dont le siège social se trouve au 5370, av. Macdonald, s'adressera au ministre des Corporations afin d'obtenir l'autorisation de se dissoudre.

AVIS DE DISSOLUTION
Prenez avis que la Compagnie 121249 Canada Inc. demandera à l'inspecteur des institutions financières la permission de se dissoudre.
Montréal, 16 novembre 1986.

infodex
l'index de
La Presse
Une mine de renseignements à la portée de vos doigts.

TRANSFORMEZ AVANTAGEUSEMENT VOTRE REER EN RENTES VIAGÈRES.

- 10% d'intérêt (taux de rendement utilisé pour le calcul de la rente, en vigueur jusqu'au 12 décembre 1986)
- Montant de versements garanti peu importe les fluctuations du marché
- Sécurité assurée au conjoint grâce à l'option « réversibilité au conjoint »
- Garantie d'un revenu durant toute la vie
- Plusieurs options de rentes viagères disponibles

Bon rendement

Sécurisant

Flexible

C'est fiable!

Peu importe l'institution financière où vous avez votre REER, informez-vous à l'une ou l'autre des caisses Desjardins ou directement à l'Assurance-vie Desjardins en composant le 835-2142 si vous êtes de la région de Québec ou sans frais le 1-800-463-4810 poste 2142 si vous êtes à l'extérieur de la région de Québec.



à chaque passage de la vie

DE SUPER CADEAUX POUR UN SUPER PÈRE NOËL



Canon T70

- 35mm reflex
- Possibilités automatique et manuel
- Chargement, avancement et rembobinage motorisés
- Vitesse d'obturation 2-1/1000 sec.
- Objectif 50 f1.8

Prix Su-Père Noël 339⁹⁹\$



Canon

Le flash Speedlite 277T il choisira et réglera automatiquement l'ouverture et la synchronisation de votre appareil.

Prix Su-Père Noël 129⁹⁹\$

Canon

Lentille 28mm F2.8

Prix Lozeau 159⁹⁹\$



Appareil KODAK MEDALIST VR 35

L'appareil KODAK Medalist VR 35 est facile à utiliser en raison de ses nombreux automatismes: mise au point, flash, chargement, avancement et rembobinage du film, codage DX et contrôle d'exposition, Flash d'appoint, Le dos-dateur et le retardateur. En somme, une combinaison unique de caractéristiques. 5 ans de garantie. L'appareil KODAK MEDALIST VR 35 — Visez, déclenchez et souriez de satisfaction.

Spécial Lozeau 239⁹⁹\$
Complet avec 2 films Kodak VR-G

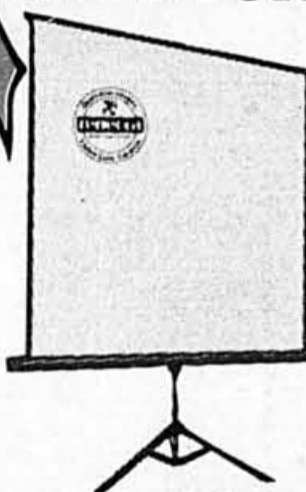
Kodak Carrousel

Depuis des années, les projecteurs KODAK CARROUSEL sont reconnus comme des classiques en matière de fiabilité et de projection de qualité. Ils cèdent maintenant leur place à une nouvelle génération.

KODAK 4600 avec objectif 102mm **379⁹⁹\$**

KODAK 5200 avec objectif 102mm **429⁹⁹\$**

ÉCRAN reflecta®



Nous avons en magasin un vaste choix de sacs et d'écrans. Passez nous voir.

REFLECTA SILVER OU LUX 59⁹⁹\$

REFLECTA SUPER LUX 50" X 50" 79⁹⁹\$

REFLECTA SUPER STAR 50" X 50" 99⁹⁹\$

ET SACS FOTIMA



10% de rabais sur les étuis Spécial 9⁹⁹\$

4 PHOTOS COULEUR (5 x 7) (neg. 110, 126, 135, 120)
OU: 2 PHOTOS COULEUR (8 x 12) (neg. 110, 126, 135, 120)
OU: 1 PHOTO COULEUR (11 x 14) (neg. 110, 126, 135, 120)

POUR \$9⁹⁹

OU OBTENEZ

8 PHOTOS DE DIAPOS (4 x 6) (diapo 135)
OU: 3 PHOTOS DE DIAPOS (5 x 8) (diapo 135)
OU: 2 PHOTOS DE DIAPOS (8 x 10) (diapo 135)

VALABLE JUSQU'AU 13 DECEMBRE 1986 SEULEMENT



Le grand chef de la photo/vidéo

L.L. LOZEAU



6229, rue Saint-Hubert H2S 2L9 - 274-6577